



## PROCES VERBAL DU COMITE DE QUARTIER DE MARCENAT DU VENDREDI 20/05/2022 A 19H

Le Comité de quartier de Marcenat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Brigitte Laloupe.

Etaient présents : Charles DARNAY, Jeanne Chanet-Garcia, Joseph MESONERO, Martine MAGNIN, Christine VACHERON, Carlos GARCIA-TAMARIT, Brigitte LALOUPE, Anthony OLLIER, Bruno Darcillon représentant la mairie.

Etaient absents et excusés : Marielle CLAVILIER, Michel MOULIN, Jean-Claude DA COSTA et J-Cyrille ETOURNEAUD (réfèrent).

Brigitte Laloupe, après avoir procédé à l'appel des membres, constate le quorum atteint, ouvre la séance du Comité de quartier et désigne Anthony OLLIER et Joseph MESONERO aux fonctions de secrétaires de séance.

### 1. Adoption du Procès-verbal de la réunion du 15 avril 2022

La présidente de séance demande alors l'approbation du P.V. du 15/04/2022 aux membres présents. Le P.V. est approuvé.

### 2. Retour sur les différentes questions posées à la précédente réunion

Les différents thèmes ressortis lors de la dernière réunion étaient les suivants :

- Zones vertes (préservation, chemin 43 etc.)
- Ancien stade de rugby
- Véhicules motorisés dans les chemins
- Préservation de l'eau
- PLUI
- Patrimoine
- **Zones vertes** → Le comité de quartier aimerait savoir où elles se trouvent précisément et souhaiterait que la mairie fournisse une carte détaillée de ces zones afin de voir l'étendu des zones concernées.  
→ Un membre du comité a fait suivre à l'ensemble des membres le lien GEOPORTAIL permettant de cibler les zones vertes sur le secteur de Moulet Marcenat

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/#tile=1&lon=2.9985312919959983&lat=45.88142959717527&zoom=19&mlon=2.997938&mplat=45.881554>

Le comité de quartier souhaite savoir quels sont les projets prévus par la mairie pour la préservation de ces zones et évoque la possibilité que l'adjoint de la mairie prévu à l'écologie assiste à une réunion afin de nous les présenter.

→ Le référent pour la mairie a pu faire suivre à l'ensemble des membres du comité un lien internet qui nous présente les possibles zones désignées par RLV pour des projets provisoires non définitifs d'urbanisme. Pour rappel, le PLUI est géré par RLV et le maire délivre le permis de construire en fonction du plan réalisé par RLV.

<https://comriom.storage.orange-business.com/invitations/?share=b89cc3c6ede1545795c4#/DOSSIER/PLUI%2520de%2520RLV%2520arr%25C3%25A9t%25C3%25A9%2520le%25209%2520novembre%25202021/C-OAP/3.5-RLV-OAP-SECTORIELLES>

La question a été soulevée concernant le coût du dégoudronnage du chemin 43 entre l'impasse des carrières et l'allée de la forêt en conséquence le comité de quartier souhaite que la mairie fasse faire un devis pour le coût de cette opération.

→ Retour de la mairie : Depuis que le chemin 43 a été goudronné, la législation diffère et il n'est plus possible de le dégoudronner car cela passerait pour un acte de destruction. Le référent a émis l'idée de voir après échange lors d'une réunion publique si ce ne serait pas intéressant de faire passer le chemin 43 en voie douce. Pour rappel, il n'y a plus d'associations qui gèrent les biens de section de la commune, c'est la mairie qui s'occupe de cette démarche avec une gestion détaillée sur un compte détaché.

Véhicules motorisés dans les chemins → Le référent nous a conseillé de contacter le Parc Régional d'Auvergne pour de la mise en place de signalisation pour interdire les véhicules motorisés (motos, quad) dans les chemins dans les zones vertes.

- **Ancien stade de rugby** → La question du devenir des vestiaires a été évoquée pendant la séance et le comité de quartier souhaite savoir quels sont les projets de la mairie pour cette zone.  
→ Pas d'informations actuellement, les terrains appartenant à des particuliers, il n'y a aucuns projets de prévu à court terme sur cette zone.
- **Préservation de l'eau** → Le comité de quartier souhaite que la mairie fournisse une carte hydrologique des sources exploitées ou non du secteur de Moulet Marcenat.  
→ Le référent n'a pas pu avoir d'informations sur ce thème et nous a orienté vers RLV pour des demandes d'infos ou alors vers le CEPIV (Comité environnement pour la protection de l'impluvium de l'eau de Volvic) (Contact : Elodie PERRAUT numéro à demander auprès de M. Moulin)
- **PLUI** → Le comité de quartier souhaite que la mairie organise une réunion spéciale sur ce thème avec le comité de quartier de Moulet et ouvert au public désireux de comprendre mieux son fonctionnement. Le comité évoque la possibilité de combiner cette réunion avec celle prévue pour l'évocation des projets prévus par la mairie sur la préservation des zones vertes.

→Le référent n'a pas pu avoir des informations sur ce thème et nous a orienté vers RLV directement et nous a questionné sur les actions que le comité aimerait mener avec ces informations.

Note : Une enquête publique sur le PLUI débutera le 01/06/2022 (informations complémentaires sur le site de RLV)

<https://www.rlv.eu/actualites/plan-local-d-urbanisme-intercommunal-enquete-publique-2701.html>

- **Patrimoine** → Le comité de quartier souhaite que la mairie donne une copie de la carte créée par RLV sur le patrimoine existant sur le secteur de Moulet Marcenat afin de la compléter si besoin.  
→Le référent n'a pas pu avoir cette information pour ce thème et nous a orienté vers RLV directement. Il nous a aussi conseillé de se rapprocher de RLV pour la création de parcours de randonnées afin de mettre en valeur le petit patrimoine. L'idée de recueillir d'anciennes photos a aussi été évoquée afin de les mettre en valeur (livret, exposition etc.)
- **Informations diverses** → Les travaux sur la D16 sont dans l'attente d'ENEDIS et du CD63 pour la fin d'aménagement de la route.  
L'emplacement du panneau d'affichage des infos du comité de quartier a été validé pour une implantation devant l'école de Moulet Marcenat.  
Le comité de quartier a décidé qu'il n'y aurait pas de réunions pour le mois de juillet et le mois d'août.  
L'idée de faire une réunion ouverte au public a été validé par les membres du comité de quartier.  
Un programme partiel des prochaines réunions a été émis :
  - Réunion de juin : préparation de la réunion publique prévue en octobre 2022
  - Réunion de septembre : présentation du projet de lieu tiers menée par J. Chanet-Garcia aux autres membres du comité
  - Réunion d'octobre : réunion publique du comité de quartier

La date de la prochaine réunion est fixée au **vendredi 17 JUIN 2022 à 19h**

Une convocation sera envoyée avec l'ordre du jour.

La présidente lève la séance à 20h35.